ICT Berufsbildung
Formation professionnelle
Formazione professionale

Professions apparentées à celle de

Berne, le 30. août 2025

Opératrice en informatique CFC
Opérateur en informatique CFC (numéro de la profession: 88616)

Listes de recommandations destinées à vérifier et à évaluer les compétences disponibles pour la formation en entreprise des apprenties et des apprentis dans l'entreprise formatrice

Ce document se base sur l'article 10 de l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale de développeuse/développeur de business numérique CFC (orfo). Les listes ci-après se réfèrent aux points suivants:

- b. «profession apparentée avec CFC» avec au moins 3 ans d'expérience professionnelle ou
- c. «formation professionnelle supérieure» avec au moins 2 ans d'expérience professionnelle ou
- d. «diplôme d'une haute école» avec au moins 2 ans d'expérience professionnelle.

S'applique par ailleurs comme condition générale aux formatrices et aux formateurs en entreprise (FP) le suivi du cours de formatrice/formateur correspondant. Les cantons qui proposent ces cours sont tenus d'en définir le contenu et le calendrier.

Professions avec CFC[1] (Classement: A-Z)

Titre	Fonction de		Disponible?		Remarques
	FE*	FP*	Oui	Non	
Agente/Agent relation client CFC *N° de la profession: 76501*		✓	○	○	
Opératrice / Opérateur en informatique CFC *N° de la profession: 88605*	✓	✓	○	○	
Informaticienne / Informaticien CFC Développement d'applications *N° de la profession: 88601 (88613)*	✓	✓	○	○	
Informaticienne / Informaticien CFC Technique des systèmes *N° de la profession: 88603 (88612)*	✓	✓	○	○	
Informaticienne / Informaticien CFC Informatique d'entreprise *N° de la profession: 88602 (88614)*	✓	✓	○	○	
Employée / Employé de commerce CFC *N° de la profession: 68400 / 68500 / 68600 (68800)*	(✓)	✓	○	○	
Médiamaticienne / Médiamaticien CFC *N° de la profession: 88606*		✓	○	○	

Détails sur les profils de profession: liste des professions du SEFRI -> Formation professionnelle initiale: *https://www.becc.admin.ch/becc/public/bvz/beruf/grundbildungen*

[1] CFC = certificat fédéral de capacité
*Peut exercer la fonction de formatrice/formateur en entreprise (FE) ou de formatrice/formateur pratique (FP) au sein de l'entreprise | ✓ = recommandé | (✓) = est possible

Formation professionnelle supérieure (DF[2], BF[3]) ou diplôme d'une haute école (ES[4], HES[5])

(Classement: A-Z)

Titre	Fonction de		Disponible?		Remarque
	FE*	FP*	Oui	Non	
Business Administration EPD ES	✓	✓	◯	◯	
Business Engineer EPD ES	✓	✓	◯	◯	
Business Management MAS	✓	✓	◯	◯	
Chief Digital Officer EPD ES	✓	✓	◯	◯	
Digital Business MAS	✓	✓	◯	◯	
Digital Business Management EPD ES	✓	✓	◯	◯	
Digital Collaboration Specialist BF	✓	✓	◯	◯	
Spécialiste de service technique après-vente BF	✓	✓	◯	◯	
Head of Digital Transformation EPD ES	✓	✓	◯	◯	
Informaticien/ne en développement d'applications TIC BF BF	(✓)	✓	◯	◯	
ICT-Application Development Specialist BF	✓	✓	◯	◯	
ICT-Manager/in DF	✓	✓	◯	◯	
ICT-Platform Development Specialist BF	✓	✓	◯	◯	
Informaticien/ne en technique des systèmes et réseaux TIC BF	(✓)	✓	◯	◯	
IT-Service-Manager/in EPD ES	✓	✓	◯	◯	
Employé/e de commerce diplôme de commerce	(✓)	✓	◯	◯	
Leiter/in interne Kommunikation und Management Support EPD ES		✓	◯	◯	
Management und Leadership ES	✓	✓	◯	◯	
Médiamaticienne / Médiamaticien BF	✓	✓	◯	◯	
Network Engineer EPD ES		✓	◯	◯	
Product Manager/in BF, DF	(✓)	✓	◯	◯	
Projekt- und Prozessmanager/in EPD ES	✓	✓	◯	◯	
Agente / Agent de processus BF	✓	✓	◯	◯	
Software Engineer EPD ES		✓	◯	◯	
Spécialiste en organisation d'entreprise BF	✓	✓	◯	◯	
technique Employé/e de commerce BF	✓	✓	◯	◯	
technicienne / technicien diplômée ES	(✓)	✓	◯	◯	
Spécialiste de vente BF	(✓)	✓	◯	◯	
Cheffe / Chef de vente diplômée	(✓)	✓	◯	◯	
informaticienne / informaticien de gestion diplômée ES	✓	✓	◯	◯	
Wirtschaftsingenieur/in HES	✓	✓	◯	◯	

[2] DF = diplôme fédéral
[3] BF = brevet fédéral
[4] ES = école supérieure
[5] HES = haute école spécialisée
* Peut exercer la fonction de formatrice/formateur en entreprise (FE) ou de formatrice/formateur pratique (FP) au sein de l'entreprise | ✓ = recommandé | (✓) = est possible

Recommandation et possibilité

Toutes les informations contenues dans ce document consistent en des recommandations non contraignantes ou en des explications sur les possibilités offertes par les titres de qualification mentionnés. S'agissant des titres professionnels ou de formation continue (voir conditions, page 1), une expérience professionnelle est obligatoire. Nous ne pouvons pas donner de recommandation ni de définition des compétences issues de l'expérience professionnelle, car celles-ci sont individuelles et spécifiques à l'organisation et au profil du poste concernés.

Définition des titres et directives des cantons

Les cantons peuvent définir des titres reconnus comparables pour l'octroi de l'autorisation de former des apprenties et des apprentis. Le mode de prise en compte et l'évaluation de l'expérience professionnelle sont également du ressort des cantons.

Les vérifications et l'évaluation à effectuer pour l'octroi d'une autorisation de former incombent aux cantons conformément à leurs définitions et directives respectives.

Explications sur la fonction de FE ou de FP

sur la base du principe de rotation largement éprouvé dans la formation en entreprise des apprentis :

Compte tenu de la polyvalence de ce métier, le principe de rotation, déjà appliqué dans d'autres formations initiales en TIC, s'avère particulièrement adapté à la formation en entreprise. Grâce à la collaboration avec différents acteurs qu'il implique, ce principe offre une occasion idéale de mettre en pratique les connaissances théoriques.

- La formation pratique est dispensée dans différents services et équipes en fonction des compétences.
- Au sein des services et équipes, les apprenties et les apprentis sont encadrés par des FP.
- Participation aux activités et aux projets là où ils sont menés / mis en œuvre, avec le soutien de la FP.

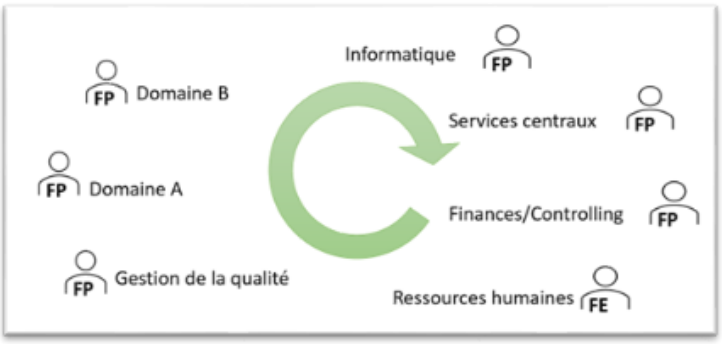

Illustration : exemple d'une organisation selon le principe de rotation dans l'entreprise

Le formateur ou la formatrice en entreprise (FE) est la personne principalement responsable au sein de l'entreprise, y compris vis-à-vis des autres lieux de formation que sont l'école professionnelle et les prestataires de cours interentreprises, l'administration, etc. Il ou elle est assisté(e) par les formateurs et formatrices pratiques (FP) dans la formation en entreprise des apprentis.

Quelle est la différence entre FP et FE?

Tandis que les FP forment et encadrent directement les apprenties et les apprentis dans les services, les FE assument en général principalement des tâches de coordination et d'organisation. La répartition concrète des tâches varie toutefois d'une entreprise à l'autre, notamment en fonction de sa taille.

Source: https://klbb.berufsbildung.ch/dyn/7154.aspx (Juni 2022)